



• **BETTERAVES :**

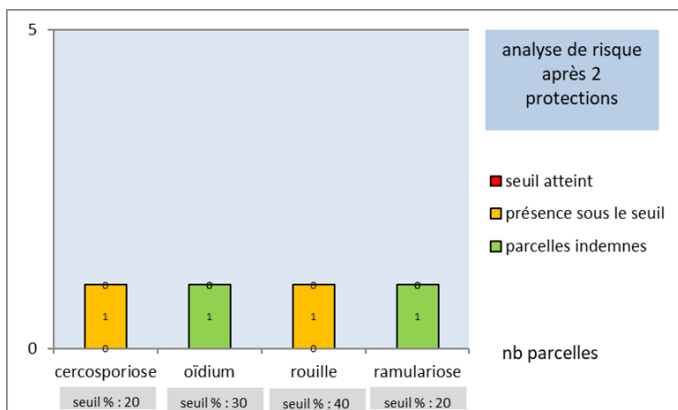
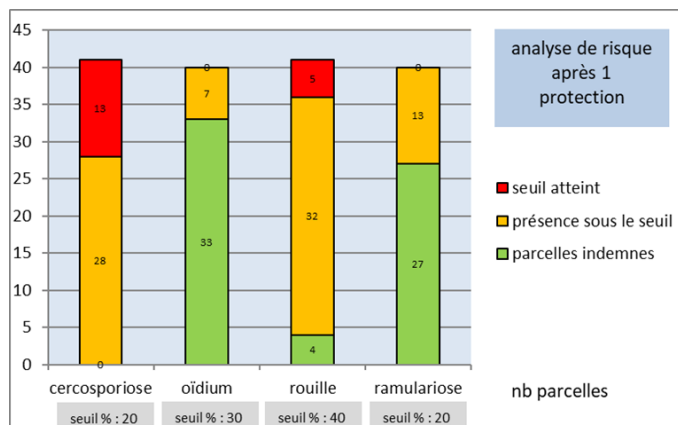
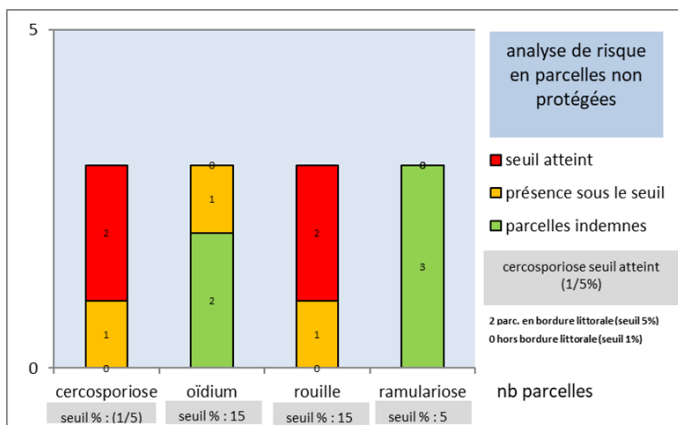
Faible évolution des maladies foliaires.
Très faible activité des noctuelles défoliatrices et des pégomyies.
Présence de teignes sur certaines parcelles.
Évolution de la présence d'acariens en bordure de parcelle.

BETTERAVES

58 parcelles observées cette semaine.

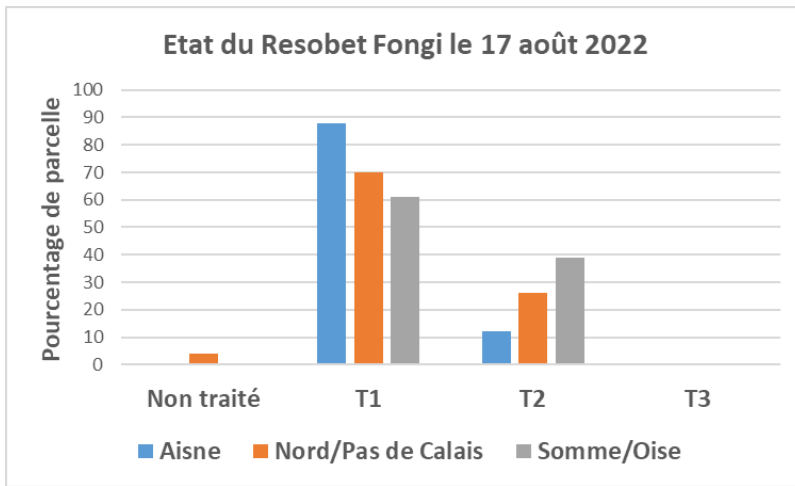
Maladies foliaires :

Les conditions météorologiques estivales (températures élevées et sécheresse) ralentissent l'évolution des maladies foliaires.



Cette semaine,

- ⇒ Le premier seuil indicatif de risque est atteint 2 fois en Cercosporiose et 2 fois en Rouille
- ⇒ Le deuxième seuil indicatif de risque est atteint 13 fois en Cercosporiose et 5 fois en Rouille
- ⇒ Le troisième seuil indicatif de risque n'est atteint dans aucune situation de la région.



Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

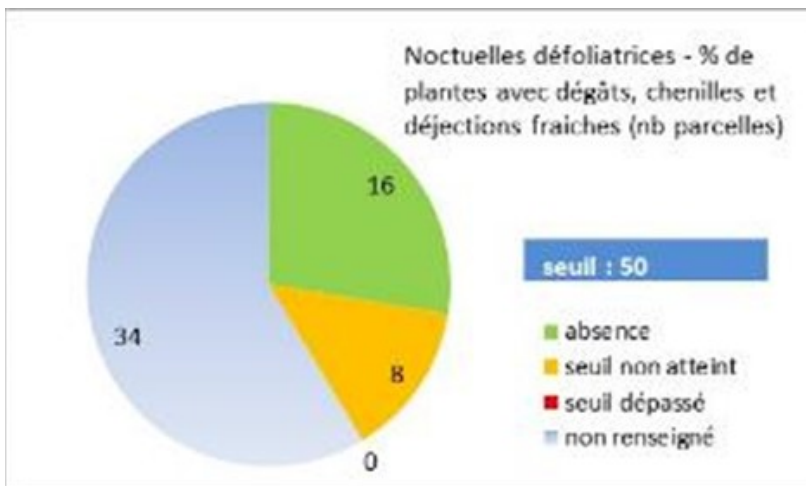
Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oidium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{er} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Oidium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

Pour rester informé de l'évolution des maladies vous pouvez suivre l'OAD « Alerte Maladie », mis à disposition par l'ITB.
Lien : <http://maladies.itbfr.org/>

Noctuelles défoliatrices:

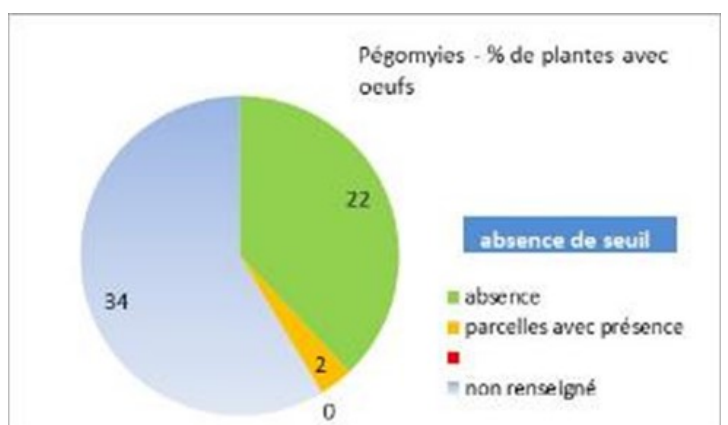
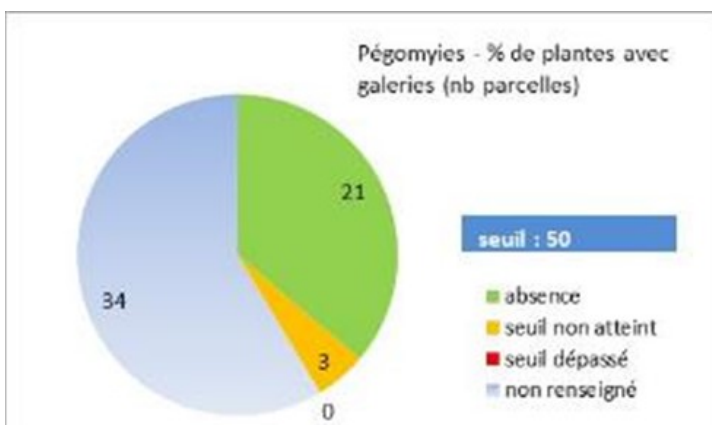
Faible activité des noctuelles défoliatrices, leur présence est stable par rapport à la semaine dernière. Elles sont observées sur 8 parcelles du réseau **sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50% de plantes avec traces de morsures ou de déjections.**



Pégomyies:

La présence d'asticots de pégomyies est très faible. Ils ne sont observés que dans 3 parcelles **sans atteindre le seuil indicatif de risque de 50 % de betteraves avec galeries et asticots vivants.**

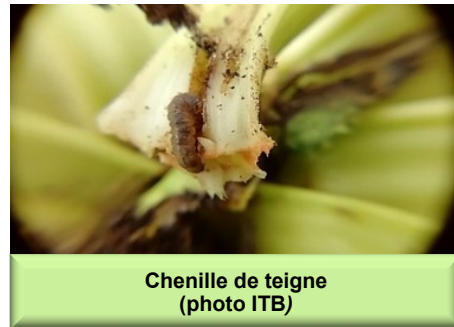
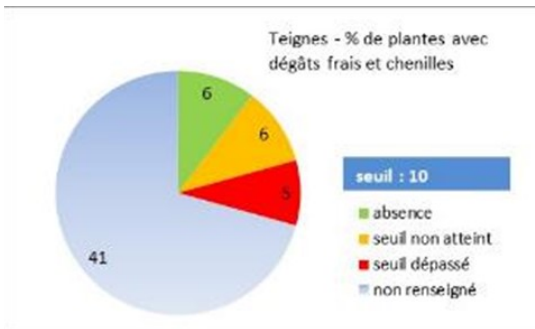
La présence de pontes de pégomyies est également très faible avec seulement 2 parcelles en signalant.



Teignes :

La présence de teignes est signalée dans 11 parcelles dont **5 dépassent le seuil indicatif de risque de 10 % de betteraves avec dégâts frais et chenilles.**

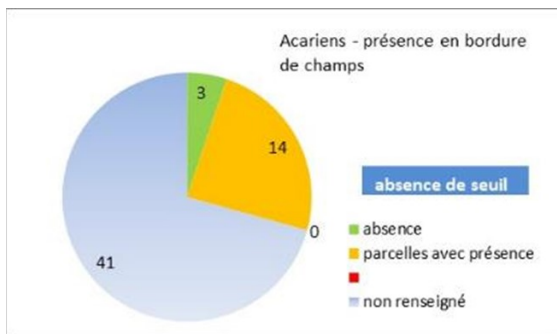
Une pluie intense et conséquente ou l'irrigation favorisent la régulation naturelle des teignes dans le cœur des betteraves.



Acariens:

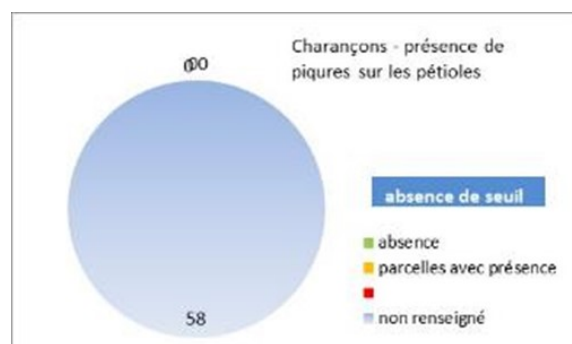
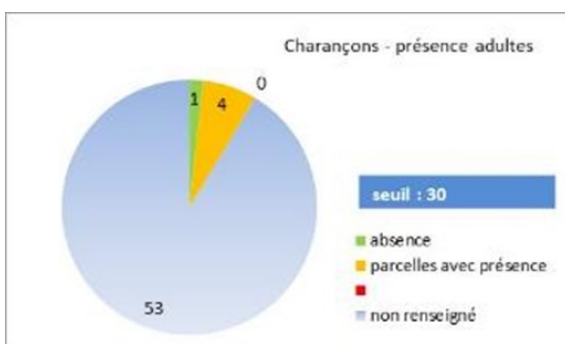
La présence d'acariens en bordure de parcelles évolue depuis plusieurs semaines. Ils sont observés sur 14 parcelles du réseau, leur activité est favorisée par le temps chaud et très sec.

Il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour ce bioagresseur.



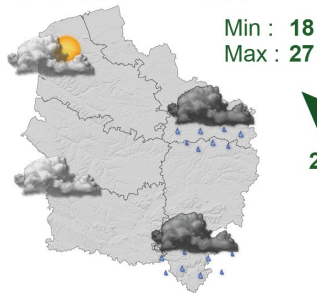
Charançon LIXUS JUNCII :

La présence du charançon *Lixus Juncii* adulte a été détectée dans 4 parcelles de la région, sans pour autant observer de piqûres sur les pétioles.

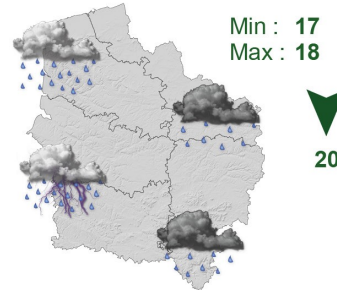


METEOROLOGIE

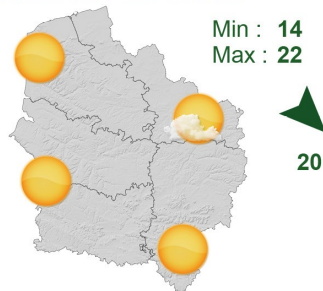
Mercredi 17 Août



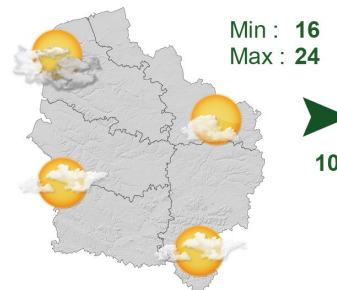
Jeudi 18 Août



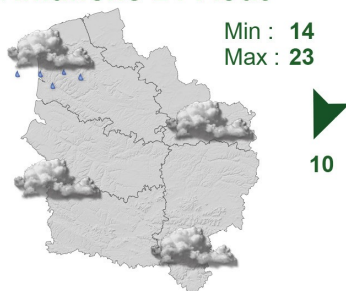
Vendredi 19 Août



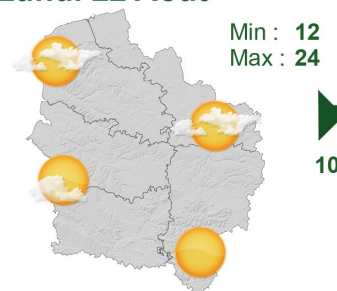
Samedi 20 Août



Dimanche 21 Août



Lundi 22 Août



Mardi 23 Août



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, Milla - V. Duval - Fredon Picardie. Protégé : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, LEGTA de FOISE, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Meurbais, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

